

Communiqué de presse

Paris, le 4 septembre 2025

Renouvellement des modèles agricoles : la Ferme de l'Envol publie son mode d'emploi pour le montage d'une ferme collective et engagée.

Face aux défis majeurs que traverse l'agriculture française - crise des vocations, précarité des exploitants, urgence écologique - la Ferme de l'Envol propose une réponse concrète et inspirante. Elle donne les étapes de son cheminement et les clés de son succès dans un guide complet, co-construit avec Cœur d'Essonne Agglomération et Fermes d'Avenir, partenaires du projet. Objectif : fournir des enseignements concrets et reproductibles pour créer des fermes collectives et engagées partout en France.

Un retour d'expérience pour inspirer et outiller

Cœur d'Essonne Agglomération, La Ferme de l'Envol et Fermes d'Avenir publient un document complet pour permettre aux porteurs de projet - collectivités locales ou candidats à l'installation - de s'inspirer des bonnes pratiques expérimentées à la Ferme de l'Envol pour faire émerger des fermes engagées partout en France.

« Concevoir une ferme sur une ancienne base aérienne, c'est tout sauf ordinaire. Chaque étape nous a poussés à innover, à tester, à réinventer nos pratiques. Ce guide, c'est le fruit de ces apprentissages : un outil concret pour celles et ceux qui veulent créer des fermes résilientes, ancrées dans leur territoire, sans repartir de zéro. » explique **Ambre Germain**, Directrice Exécutive de Fermcoop, structure porteuse du projet de la Ferme de l'Envol.

Renouvellement des générations, amélioration des conditions de travail et de vie des exploitants ainsi que de leurs revenus, relocalisation d'une alimentation saine et de qualité : depuis sa création, la Ferme de l'Envol cherche à ouvrir une nouvelle voie pour dessiner l'agriculture de demain. En 2024, elle a produit **près de 200 tonnes de fruits et légumes**

biologiques, représentant environ **600 000 € en valeur**, tout en restant fidèle à son ambition **initiale** : relocaliser une alimentation saine et durable.

Le guide présente en détail les leviers qui ont permis de faire aboutir le projet : structuration en coopérative, outils de gouvernance partagée, organisation du travail, modèles économiques sécurisants...

Une ferme pionnière au service du collectif... et de l'écologie

La Ferme de l'Envol est née d'une initiative publique et repose sur une coopération étroite entre acteurs publics, privés et citoyens. Organisée en coopérative, elle propose :

- Une gouvernance partagée entre agriculteurs, collectivités, consommateurs, et distributeurs.
- Un statut sécurisé et une juste rémunération pour les agriculteurs.
- Un cadre de travail humain, permettant notamment de prendre des congés – ce qui est encore trop rare dans le secteur.

Elle porte également **une ambition forte en termes de pratiques environnementales** : créer une ferme en polyculture-élevage de plusieurs dizaines d'hectares, assortie d'une dimension agroforestière et d'une gestion durable des ressources.

Ce projet est **la première brique du programme de transition agricole et alimentaire Sésame**, porté par Cœur d'Essonne Agglomération, tout en restant un projet autonome, dont la collectivité est un acteur parmi d'autres.

Un guide pratique en 9 fiches thématiques

Le guide se compose de **neuf fiches thématiques**, chacune explorant un enjeu clé de la conception ou du développement d'une ferme :

1. Principaux objectifs du projet
2. Modèle juridique
3. Gouvernance et organisation sociale

4. Production et pratiques agricoles
5. Commercialisation
6. Modèle économique
7. Investissements et plan de financement
8. Aspects environnementaux du projet
9. Rôle de la collectivité dans le portage du projet

Ces fiches proposent **des données chiffrées, des infographies, des conseils concrets et des points de vigilance**. Elles s'accompagnent également d'un fonds documentaire détaillé au format numérique pour aller plus loin.

Un outil conçu pour essayer

Fruit d'un travail collaboratif entre Fermes d'Avenir, la Ferme de l'Envol, Cœur d'Essonne Agglomération et de nombreux experts, ce guide est complété par un fonds documentaire mis en place par la collectivité, accessible en ligne. Il s'adresse d'abord **aux collectivités** qui souhaitent porter un projet agricole, mais aussi **aux porteurs de projets** de fermes collectives, **aux acteurs du monde agricole, aux institutions de recherche**, ainsi qu'aux **citoyens** curieux de mieux comprendre comment produire et consommer autrement.

Le guide est disponible en ligne sur le lien suivant : [Guide RETEX : La Ferme de l'Envol - Fermes d'Avenir](#).



Crédits photos : A.MAGNAN-AIRBORNE_FILMS-45

A propos de Fermes d'Avenir

Association du Groupe SOS, Fermes d'Avenir agit depuis 2013 pour promouvoir une agriculture qui nourrit les Français et qui rémunère les agriculteurs dans le respect des limites planétaires. Elle a pour mission de rendre les modèles agroécologiques viables et désirables afin qu'ils se diffusent partout en France. Pour ce faire, l'action de Fermes d'Avenir repose sur 5 pôles : « Sensibilisation », « Formation », « Accompagnement », « Financement » et « Agroforesterie ».

www.fermesdavenir.org/

A propos de Cœur d'Essonne Agglomération

Cœur d'Essonne Agglomération est située à 25 km au Sud de Paris et est dotée d'une forte connectivité routière (RN20, A6, RN104) et ferroviaire (9 gares en liaison directe avec la capitale). Elle rassemble 208 019 habitants sur 21 communes et constitue un territoire équilibré entre « ville et campagne ».

Qu'est-ce que le programme Sésame ?

Éco-engagée, soucieuse de l'avenir et audacieuse, Cœur d'Essonne Agglomération porte depuis 2018 ce programme ambitieux de transition agricole et alimentaire avec une cinquantaine de partenaires (publics, privés et associatifs) autour de 3 objectifs principaux :

- Fournir 10 % de la consommation des habitants et + de 50 % de la restauration collective en produits bio, locaux et distribués en circuits courts.
- Assurer une juste rémunération aux agriculteurs.
- Accompagner 100 fermes, en création ou en transmission.

www.coeuressonne.fr/

A propos de la Ferme de l'Envol

La Ferme de l'Envol, située sur la Base 217, a pour objectif de démontrer la viabilité et la rentabilité des fermes agroécologiques. Ce modèle agricole est à la fois respectueux de l'environnement, créateur d'emplois et répond aux enjeux d'autonomie alimentaire des territoires. C'est un démonstrateur territorial grandeur nature qui pourrait inspirer d'autres projets agroécologiques en France.

Fin 2015, l'ancienne base aérienne 217 de 300 hectares a été cédée par l'État à la communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne. Avec la SPL AIR 217, outil dédié au développement de La Base 217, les élus de l'agglomération ont souhaité consacrer 75 hectares de cet espace à la création d'une ferme agroécologique et ont fait appel à Fermes d'Avenir et un collectif d'agriculteurs locaux pour concevoir ce projet agricole, social et environnemental ambitieux.

www.lafermedelenvol.fr/

Contact Presse :

Marion Enzer - Directrice de la Communication et du Développement marion.enzer@fermesdavenir.org

Aly Bathily - Chargé de communication 01 69 72 17 81, a.bathily@coeuressonne.fr

Ambre Germain - Directrice Executive de Fermcoop 06 35 47 82 72 direction@fermcoop.fr